

Hebdo ^{ACLF} Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 25
(Hebdomadaire)

le 23 juin 1976

LATEST ISSUE

La CNUCED IV a marqué des progrès vers la réduction de l'écart entre les peuples	1
La Galerie nationale perd sa directrice.....	2
Prix de la chimie médicale	2
Les feux de forêt au Canada.....	3
Assistance technique au Mozambique	4
Cession du Parc olympique au Cojo	4
Congrès international des économistes de langue française à Laval	5
Exposition au Musée d'art contemporain	5
Serez-vous à l'écoute?	5
Recherches en floriculture	5
Le chirurgien qui sifflait des concertos	6
Décorations pour actes de bravoure	6
Au sujet des immigrants libanais ...	6
Derniers timbres des Jeux olympiques	7
Affiche des timbres olympiques	7
Accord-cadre Canada/CCE	8
Liens culturels du Québec avec la Roumanie	8
Le Festival international de la liberté	8

La CNUCED IV a marqué des progrès vers la réduction de l'écart entre les peuples

“La récente Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, tenue à Nairobi, constitue sans aucun doute une étape importante du dialogue visant à réduire les disparités entre pays développés et pays en développement, lequel fut amorcé à la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU”, a déclaré le SEAE, M. Allan MacEachen, dans un rapport présenté à la Chambre des communes le 10 juin.

“A cette session spéciale, a ajouté le ministre, le Canada a joué un rôle constructif, et a utilisé ses ressources et son influence pour aider à effectuer une mutation positive dans le système économique international, et par là, réduire le fossé entre nations riches et nations pauvres.”

Voici des extraits de la déclaration de M. MacEachen.

...La CNUCED IV était la première grande conférence des Nations Unies à être convoquée depuis la clôture de la session extraordinaire; elle a reflété, tant dans ses désaccords que dans ses accords, ces dimensions nouvelles: on s'est efforcé d'aborder les problèmes sur un plan pratique, il y a eu quelques nouveaux engagements importants, et on a convenu d'établir un programme, un échéancier et un schéma de travail pour les questions centrales qui permettront de prendre les nombreuses décisions essentielles.

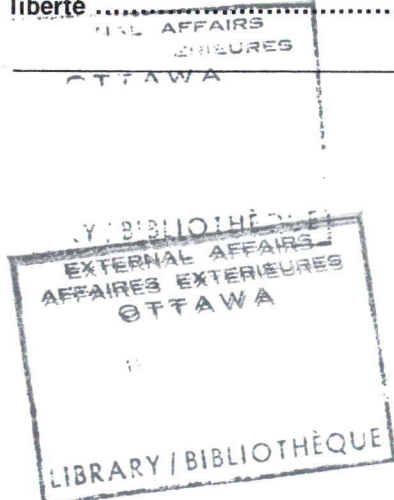
Dans la déclaration que j'ai faite à la conférence le 7 mai, j'ai mentionné les quatre questions prioritaires aux yeux du Canada, à savoir: les problèmes inhérents à la stabilisation du commerce des produits de base, l'aplatissement des difficultés que rencontrent de nombreux pays du Tiers-monde sur le plan du service de la dette, la libéralisation des échanges au profit des pays en développement, et le transfert des technologies vers ces mêmes pays. C'est finalement sur la question des produits de base que s'est surtout attardée la conférence. D'ailleurs, la principale réalisation de la CNUCED IV a été l'adoption – par consensus – d'une résolution établissant un programme intégré des produits de base. La résolution en question définit les objectifs du programme intégré, soumet à l'étude une liste de 18 produits de base présentant un intérêt particulier pour les pays en développement, décrit les mesures internationales à prendre dans le cadre du programme, et en éta-

blit les modalités et l'échéancier.

Les Fonds commun

En ce qui concerne l'importante question du Fonds commun, la résolution prévoit la tenue, l'an prochain, d'une conférence de négociation et d'une série de réunions préparatoires. Étant donné que le Canada importe et exporte beaucoup de matières premières, il prendra une part active à ces entretiens internationaux, et cherchera avec les autres participants à résoudre les problèmes qui touchent les pays en développement au chapitre du commerce des produits de base. Ces entretiens et ces négociations se prêteront bien à un examen des paramètres du Fonds commun envisagé et à une décision concernant sa création. Comme je l'ai déclaré à la Chambre plus tôt cette semaine, si nous jugeons, lors des délibérations qui auront lieu à ce sujet, que le Fonds commun sera un outil efficace et utile, le Canada y apportera sa contribution.

La conférence a également pris une importante décision au sujet des problèmes financiers des pays en développement en adoptant, encore une fois par consensus, une résolution sur la question de la dette. Cette résolution demande à des organismes internationaux compétents d'identifier, dans les problèmes inhérents au service de la dette, les caractéristiques propres à orienter les travaux qu'on entreprendra en vue de la régler. De plus, le Conseil de la CNUCED tiendra en 1977 une session ministérielle afin



d'examiner les résultats de ces travaux; un Groupe d'experts sera créé pour l'assister....

Outre ces deux questions particulièrement importantes, la conférence a aussi adopté des résolutions sur la libéralisation des échanges, le transfert des technologies et un certain nombre d'autres sujets. Il est tout à fait remarquable, et particulièrement encourageant, que douze des treize résolutions approuvées par la conférence aient été adoptées par consensus. Aucune CNUCED précédente n'avait réalisé une entente aussi générale.

La Conférence de Paris

A la CNUCED IV, M. Pérez Guerrero déclarait au nom des pays en développement de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) — la Conférence de Paris — qu'un échec à Nairobi pourrait compromettre la poursuite du dialogue. Les 19 pays en développement, membres de la CCEI ont maintenant évalué la

situation; à la lumière des progrès accomplis à Nairobi, au chapitre de bon nombre de questions importantes, ils ont jugé utile de poursuivre le dialogue à Paris. Je suis d'avis qu'il y a raisonnablement lieu de croire en un progrès équilibré au sein de la CCEI d'ici à la fin de l'année. En juillet prochain, cette dernière passera en revue les progrès qu'elle aura alors réalisés et dressera son programme pour la seconde moitié de l'année. Je suis persuadé que les résultats de la CNUCED IV permettront à la Conférence de Paris de mieux poursuivre son objectif fondamental, celui de renforcer la coopération internationale au profit de tous.

Le Canada, pour sa part, poursuivra le travail inachevé de la CNUCED IV, au sein de la CNUCED, de la CCEI et d'autres enceintes. Il continuera dans son propre intérêt, de chercher à parfaire les normes internationales régissant l'aide publique au développement. De concert avec d'autres pays,

il examinera plus à fond la question de la balance des paiements et du service de la dette dans les pays en développement ainsi que l'adoption de mesures adéquates à ces égards. Il continuera d'appuyer le principe de la responsabilité financière conjointe entre le producteur et le consommateur, sur base obligatoire, en ce qui concerne le financement des stocks régulateurs qui s'inscriraient dans le cadre d'accords sur les produits de base prévoyant un tel dispositif. Il participera activement aux négociations et aux consultations portant sur des produits de base précis de même que sur les fonds communs. Il veillera à ce que les pays en développement retirent des avantages additionnels des négociations commerciales multilatérales de Genève. Il contribuera à part entière à l'élaboration d'un code de conduite volontaire et universel qui régirait le transfert des technologies.

* * * *

La Galerie nationale perd sa directrice

Mlle Jean Sutherland Boggs a annoncé, le 19 mai dernier, son intention de démissionner de son poste de directrice de la Galerie nationale du Canada pour devenir, à partir du 1^{er} juillet, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Harvard (Massachusetts).

Dans le communiqué émis pour annoncer son départ Mlle Boggs a déclaré en partie: "J'éprouve un sentiment de fierté d'avoir été, pendant dix ans, directrice de la Galerie nationale du Canada, une institution pour laquelle j'aurai toujours amour et respect. Le travail que j'ai pu accomplir avec son personnel a été un stimulant et une récompense... J'ai été comblée d'honneurs: la Société royale du Canada m'a admise dans ses rangs, le gouvernement m'a décerné l'Ordre du Canada, et six universités canadiennes m'ont octroyé des doctorats honorifiques..."

"La Galerie nationale a atteint dans son évolution, me semble-t-il, un moment où je crois pouvoir partir..."

"Puisque je veux me consacrer plus complètement à l'étude et à l'enseignement de l'histoire de l'art, je considère la proposition de l'Université de Harvard comme une occasion de le faire. J'ai donc décidé de démissionner mais je me permets d'offrir à la Galerie nationale du Canada, à son personnel et



Mlle Jean Sutherland Boggs

à mon successeur, toute l'aide que je pourrai apporter dans l'avenir."

Au cours des dix années qu'elle a passées à la Galerie nationale du Canada, Mlle Boggs s'est particulièrement intéressée à la promotion des artistes canadiens et le succès de son directorat se reflète dans la qualité des expositions présentées par la Galerie nationale et par les personnes-ressources qu'elle a su y attirer.

Prix de la chimie médicale

Le prix de la chimie médicale de l'*American Chemical Society* sera décerné cette année, pour la première fois, à un non-américain. Le lauréat du prix pour 1976 sera, en effet, M. Bernard Belleau, professeur de chimie à l'Université McGill.

La présentation se fera à Salt Lake (Utah) le 22 juin à l'occasion du 15^e symposium national de chimie médicale de cette société. Ce prix est offert à M. Belleau en reconnaissance de son remarquable apport à la chimie médicale par l'application de principes physico-chimiques dans la compréhension des effets des drogues au niveau moléculaire pour éclairer les mécanismes d'interaction des antagonistes sur les récepteurs, et élaborer des solutions originales basées sur des produits synthétiques pour la mise au point de nouvelles drogues importantes.

Mondialement connu dans ce domaine, le docteur Belleau s'occupe surtout de synthétiser les drogues. Il a conçu et mis au point une série d'analgésiques non narcotiques, et l'on prépare la mise en marché de l'un d'eux. Il a également conçu et mis au point des antagonistes de narcotiques pour traiter la toxicomanie, et préparé des antibiotiques synthétiques puissants dont la mise au point se poursuit.

Les feux de forêt au Canada

Si les Canadiens ne connaissent pas de grandes catastrophes naturelles, ils n'en sont pas moins familiers avec l'une des plus spectaculaires: le feu de forêt. En fait, la foudre a été à l'origine d'incendies sur le continent nord-américain avant l'arrivée de l'homme il y a quelque 20 000 ans. La présence de charbon de bois dans les échantillons prélevés dans le sol, les marques laissées par les incendies sur les vieux arbres et les rapports établis par les premiers explorateurs indiquent tous que de vastes incendies y ont éclaté à plusieurs reprises.

Les Indiens comme les premiers explorateurs, les missionnaires, les marchands de fourrures et les arpenteurs ont contribué à accroître le nombre de feux avant le XIX^e siècle.

C'est au cours de ce siècle et au début du XX^e que l'augmentation du nombre d'incendies a été le plus dramatique, à mesure que des vagues de colons, de prospecteurs, de bûcherons et de constructeurs de chemins de fer déferlaient vers l'ouest et le nord du pays. Pour eux, la forêt constituait un obstacle à la colonisation et à l'agriculture; aussi ont-ils souvent fait un usage irraisonné du feu. De plus, les risques d'incendies se sont multipliés en raison de la forte accumulation de déchets de coupe, et de la construction de voies ferrées.

Un certain nombre de feux catastrophiques durant cette période ont rendu nécessaire le besoin de mettre sur pied un contrôle rationnel dans le domaine de la lutte contre les feux de forêt au Canada.

Au Nouveau-Brunswick, le grand feu de la Miramichi en 1825 a détruit plus de 6 000 milles carrés et causé la mort de 160 personnes. Au cours de l'été exceptionnellement sec de 1901, le nord de l'Ontario a été le théâtre d'un violent incendie qui a fait périr une personne et ravagé 3 000 milles carrés de forêts. Vingt-cinq personnes tuées et 5 millions \$ de dégâts: tel a été le bilan de l'incendie qui a détruit en 1908 la ville de Fernie, en Colombie-Britannique. En 1911, 73 personnes ont péri et 864 milles carrés de forêts ont été brûlés lors de l'incendie de Porcupine-Cochrane. Cinq ans plus tard, le nord de l'Ontario a de nouveau connu une autre conflagration, l'incendie Matheson, qui a coûté la vie à 223

personnes et ravagé plus de 1 000 milles carrés.

La situation actuelle

Il y a encore aujourd'hui des feux destructeurs, mais leur ampleur a été considérablement réduite, surtout lorsque les incendies se déclarent dans des régions facilement accessibles, grâce à la lutte organisée qui est menée contre les incendies, et à l'utilisation de moyens technologiques modernes.

Aujourd'hui, la foudre est à l'origine d'environ 25 p. 100 des feux de forêt au Canada et est responsable de la destruction de plus de la moitié de la superficie totale brûlée. Le reste des incendies, c'est-à-dire 75 p. 100, est dû à la négligence de l'homme. Les principaux coupables en sont les campeurs, les chasseurs et les pêcheurs.

La période allant d'avril à octobre est généralement considérée comme la saison des feux de forêt; cependant, presque tous les feux éclatent entre mai et août.

Protection

Les provinces se chargent de la protection des terres qui se trouvent à l'intérieur de leurs frontières et qui sont recouvertes par environ 80 p. 100 des forêts productrices du Canada. De plus, le gouvernement fédéral assure la protection de 200 000 milles carrés de terres sous sa juridiction, situées en grande partie dans les Territoires du Nord. Seules certaines régions nord-



ques les plus éloignées ne sont pas entièrement protégées par des moyens de lutte et de détection.

La protection organisée contre les feux de forêt a pris naissance dans les années 1900. Dès les années 1920, les avions ont servi à détecter les incendies, à transporter les hommes et le matériel ainsi que, de façon plus restreinte pour le largage d'eau, à effectuer l'arrosage massif des forêts.

L'efficacité des avions dans la lutte contre les incendies s'est considérablement accrue au cours des années qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, lorsque des avions militaires tels que le *PBY Canso* et le *Bombardier B-26* ont été transformés en avions-citernes, transportant de l'eau et des produits chimiques ignifuges. Ces années d'après-guerre ont réellement marqué le commencement d'une ère nouvelle dans le domaine de la lutte contre les incendies au Canada.

Aujourd'hui, la lutte contre les feux de forêt dépend largement de l'utilisation de l'avion. On a mis au point des avions-citernes de capacités différentes afin de répondre aux différents besoins, depuis l'avion de type *Beaver* (80 gallons) jusqu'au bateau volant *Martin Mars* (6 000 gallons). Le *Canadair CL-215*, premier avion au monde à être conçu spécialement pour la lutte contre les feux de forêt, a été mis au point, puis construit au pays. Les hélicoptères sont de plus en plus utilisés pour enrayer les feux de forêt, en raison de leur maniabilité et de la précision avec laquelle ils déversent l'eau et les produits chimiques servant à retarder la propagation des flammes.

Aucune méthode ou combinaison de forces ne peut à l'heure actuelle éteindre d'une manière efficace un feu de "cime" de grande envergure, c'est-à-dire un feu qui se propage de cime en

dire un feu qui se propage de cime en cime dans les forêts de conifères, parfois à une vitesse supérieure à 4 milles à l'heure, lorsque des vents violents soufflent dans le secteur.

Nouvelle technique

Au cours des quelques dernières années, on a introduit une nouvelle dimension dans les techniques de lutte contre les feux de forêt: le brûlage dirigé. Ceci n'est pas aussi contradictoire que cela puisse paraître; tout en améliorant continuellement les techniques de lutte contre les feux naturels, l'homme a également commencé à bénéficier des avantages offerts par le feu en se servant de ce dernier en temps et lieux propres à lui donner les résultats qu'il cherche.

La technique du brûlage dirigé est le plus souvent appliquée dans le but de minimiser les risques d'incendie que peuvent occasionner les déchets de coupe, et d'aménager le sol en vue de planter ou d'ensemencer. Parmi les autres applications, citons l'enlèvement de broussailles ou d'arbres desséchés, l'amélioration de l'habitat de la faune, le contrôle des insectes et des maladies, la mise en place d'un contre-feu pour arrêter un violent incendie.

Avant d'employer la technique du brûlage dirigé sur une terre forestière, on procède d'abord à une évaluation des résultats escomptés, bons ou mauvais, puis à une sérieuse planification par des responsables expérimentés en la matière. Lors d'un incendie dirigé, on doit à tout moment pouvoir contrôler son étendue, son intensité et sa vitesse de propagation. Une telle technique n'est pas du ressort d'amateurs.

Le rôle du feu dans la nature

En tant que phénomène naturel, le feu de forêt est l'un des principaux facteurs de renouvellement de la forêt. Plusieurs de nos meilleures forêts doivent leur existence au feu. Quelques espèces d'arbres se sont bien adaptées aux perturbations occasionnées par les incendies à un tel point que leur reproduction dans leur milieu naturel dépend partiellement, parfois même presque entièrement, du feu.

Après un feu de forêt, toutes les conditions propices à la germination et à une croissance précoce de jeunes plants sont généralement réunies: sol minéral à découvert, ombre partielle créée par les arbres morts encore debout, lumière solaire en abondance,

La plus grande opération aérienne de lutte contre les incendies de forêt dans l'histoire de l'Ontario a été entreprise le 6 juin par le ministère des Ressources naturelles, pour combattre 161 feux de forêt qui font rage présentement dans la partie nord de la province.

Quelque 42 avions spécialement équipés, 46 hélicoptères et plus de 30 aéronefs sont au travail. Il se peut que les feux de forêt détruisent plus d'un million d'acres en Ontario seulement, et soient encore plus dévastateurs qu'en 1974, alors que

plus de 1 294 000 acres furent détruites.

En Nouvelle-Écosse, un interdit a été émis concernant l'allumage de feux sur les terrains boisés; il sera en vigueur jusqu'au 15 octobre. Cette année, dans cette province, les feux ont détruit jusqu'à maintenant plus de 34 000 acres de terrain comparativement à 6 000 acres en 1975.

Au moment où nous mettons sous presse, les provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Manitoba combattent également d'importants feux de forêt.

absence de plantes rivales, et accès aux substances minérales nutritives.

Bien entendu, le feu exerce d'autres effets sur l'environnement forestier. Plusieurs petits animaux peuvent périr. Cependant, les grands animaux tels que le cerf et l'orignal, qui préfèrent les plantes jeunes et succulentes,

se nourriront des nouvelles pousses qui apparaissent après l'incendie. Rares sont les feux qui sont suffisamment intenses pour endommager le sol d'une façon durable. L'élimination de la végétation d'une zone aura aussi une influence marquante sur la qualité et la quantité des eaux.

Assistance technique au Mozambique

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Canada versera en faveur du Mozambique une contribution pouvant aller jusqu'à 400 000\$ au Fonds spécial de coopération technique du Commonwealth (FCTC).

La contribution canadienne s'ajoute aux trois millions de dollars en aide alimentaire annoncés le 30 avril dernier et tirés du budget d'assistance bilatérale.

Ces contributions s'inscrivent dans le cadre de l'engagement pris en 1975 lors de la rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth qui s'est tenue à Kingston, en Jamaïque; on avait alors donné l'assurance que le Canada aiderait le Mozambique à appliquer les sanctions votées par les Nations Unies à l'endroit de la Rhodésie de même que la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée le 17 mars 1976. Le Gouvernement du Mozambique avait demandé aux Nations Unies l'aide de la communauté internationale après avoir décidé, le 3 mars 1976, de fermer ses frontières à la Rhodésie et d'appliquer les sanctions onusiennes à son égard.

Le ministre a fait remarquer que le fonds spécial se limiterait à l'assistance technique, qu'il serait administré par le FCTC et financé par des

contributions volontaires qui viendraient s'ajouter aux contributions normales des pays membres du Commonwealth au FCTC. Comme le programme est considéré comme une mesure d'urgence, il prendra fin dans deux ou trois ans.

Fondé en 1971, le FCTC offre des services de consultation, un programme de mise en valeur des marchés d'exportation et un programme de formation à l'intention des ressortissants des pays en développement qui en sont membres. Le Canada est l'un des principaux cotisants à cet organisme.

Cession du Parc olympique au Cojo

Des sentiments de fierté et de satisfaction ont clôturé la longue et difficile histoire des installations olympiques, le 3 juin, alors que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a remis officiellement au Cojo, au nom de la Régie des installations olympiques, le vélodrome, la piscine et le stade olympique, en rendant hommage aux travailleurs. De nombreux hauts fonctionnaires dont M. Victor Goldbloom, ministre des Affaires municipales, M. Roger Rousseau, commissaire général du Cojo, M. Jean Drapeau, maire de Montréal, M. Rouleau, président de la Régie o. ainsi que des centaines de journalistes ont assisté à la cérémonie.

Congrès international des économistes de langue française à Laval

Du 13 au 15 mai, l'Université Laval était l'hôte du Congrès international des économistes de langue française. Le thème du congrès cette année portait sur "Les institutions et organismes à but non lucratif dans l'économie nationale".

Ce Congrès international réunit annuellement des économistes d'expression française de tous les coins du monde, qui analysent un thème précis. C'est la première fois que le Congrès tenait ses assises au Canada; l'Université Laval avait été choisie l'an dernier lors du Congrès tenu à l'Université St-Joseph de Beyrouth.

Le Congrès de cette année a étudié la dynamique des agents économiques qui oeuvrent à l'intérieur d'institutions créées à des fins non pécuniaires. Ces institutions jouent un rôle de premier plan dans l'économie de tous les pays. Ce sont par exemple: les ministères gouvernementaux, les entreprises publiques, les hôpitaux, les universités, les coopératives etc. Ces institutions n'ont pas toujours reçu des économistes l'attention qu'elles méritent.

Exposition au Musée d'art contemporain

Le sculpteur Mario Merola a présenté récemment, au Musée d'art contemporain de Montréal, une exposition intitulée *Constructions*.

Mario Merola, né à Montréal en 1931, enseigne les arts plastiques à l'Université du Québec à Montréal. Il est connu depuis de nombreuses années comme muraliste et pionnier de l'intégration des arts à l'architecture. On lui doit, entre autres, l'aménagement du rez-de-chaussée au siège social du Trust Général du Canada où il a conçu une murale en relief, de 5 mètres de hauteur sur 13 mètres de largeur constituée de sept types de bois différents. Il a également conçu, pour l'Exposition universelle de 1967, une fontaine formée de quatre prismes de 4 mètres de hauteur placés dans un bassin carré de 7,8 mètres de côté.

L'oeuvre de Mario Merola est surtout caractérisée depuis 1963 par ses murales en relief, constituées de grandes lisières verticales en bois, colorées sur les côtés. Le spectateur, marchant de gauche à droite devant l'oeuvre, voit se modifier le reflet des couleurs.

Mario Merola témoigne dans ses oeuvres d'une rigueur et d'un dynamisme dont l'esprit s'accorde aux recherches contemporaines particulières à l'architecture.

Depuis quelque temps, la production de Mario Merola a pris une autre orientation: les pièces qu'il crée ne sont plus destinées à faire partie intégrante d'un ensemble architectural, mais doivent être autonomes et se suffire à elles-mêmes.

Serez-vous à l'écoute?

Le magazine radiodiffusé d'affaires publiques, *As It Happens* (CBC), qui a remporté un prix d'excellence, est diffusé par le Service international de Radio-Canada en Amérique du Nord et dans les Caraïbes de 18h30 à 20h tous les jours de la semaine, soit à la même heure qu'au réseau ordinaire. On peut capter l'émission à 6085 kHz sur la bande de 49 mètres. En Europe, un résumé hebdomadaire des reportages de l'émission intitulé *As It Happened* est transmis à partir du bureau de Radio-Canada international à Londres à 6195 kHz sur la bande de 49 mètres et à 1295 kHz sur ondes moyennes. La version européenne est diffusée tous les dimanches après-midi de 14h à 15h G.M.T. Vient ensuite le magazine de langue française Canada Inter transmis aux auditeurs européens de 15h à 16h G.M.T. L'animatrice de l'émission *As It Happens*, Barbara Frum, s'entretient au téléphone avec les journalistes les plus en vue.

Recherches en floriculture

La floriculture est une industrie en pleine expansion. Aujourd'hui la valeur agricole de cette production est en moyenne deux fois plus élevée qu'entre 1968 et 1972. En 1974, les ventes se chiffraient à plus de 85 millions de dollars.

La mode n'est pas le seul facteur qui a favorisé le développement de la floriculture. Depuis nombre d'années, des chercheurs d'Agriculture Canada tentent, entre autres, de créer de nouvelles variétés de plantes ornementales. Soucieux d'économiser de l'énergie, ils essaient actuellement d'introduire au pays des plantes qui croîtront dans des serres fraîches.

C'est ainsi que grâce à des recher-

ches poussées, les jardiniers pourront bientôt orner leurs plates-bandes d'un nouveau cultivar de bégonia *Rieger*. Cette fleur de couleur saumon a été mise au point à la Ferme expérimentale d'Agriculture Canada par irradiation aux rayons X d'un cultivar connu. Son créateur, M. J.M. Molnar, l'a baptisée *Northern Sunset*.

Vu la hausse des coûts de production et la concurrence étrangère plus forte, certains fleuristes ont abandonné la production des fleurs coupées pour adopter celle des fleurs en pot dont le revenu au pied carré est plus élevé et la demande plus grande.

"Notre but est de créer des variétés de plantes ornementales de première qualité et d'améliorer les méthodes de gestion, affirme M. Molnar. Nous tentons également de découvrir des plantes à croissance rapide et adaptées aux serres non chauffées.

"Soucieux d'économiser de l'énergie, nous avons mis à l'épreuve des plantes de serre sous une température nocturne minimale de 12,7°C et sans éclairage supplémentaire. En effet, le chauffage constitue une part importante des coûts de production et dans plusieurs régions du Canada sont coûté à doublé."

Plusieurs variétés ont été testées depuis un an. Leurs principales qualités sont leur aptitude à croître à une température fraîche et leur parfum.

Grâce à ces recherches, la floriculture est devenue une industrie en pleine expansion.



M. J.M. Molnar, chef de la Section de la recherche sur les plantes ornementales, présente ici deux nouvelles variétés de bégonias.

Le chirurgien qui sifflait des concertos

Il n'y a pas si longtemps, le Dr Jack Cohen, âgé de 42 ans, n'était réputé que pour ses talents de spécialiste en chirurgie plastique. Son miroir de salle de bains était sans doute le seul à connaître ses dons exceptionnels: en effet, si les siffleurs abondent, les siffleurs de musique classique sont plutôt rares!

C'est en novembre dernier que Madame Lotte Brott a découvert le pot aux roses, alors qu'elle séjournait au Jewish General Hospital de Montréal après avoir subi une fracture à la hanche. Mme Brott est violoncelliste de l'Orchestre symphonique de Montréal, ainsi que de l'Orchestre de musique de chambre de l'Université McGill, dirigé par son mari, Alexander Brott. Leur fils Boris est chef de l'Orchestre philharmonique de Hamilton et leur fils Denis, plus jeune, est lui aussi violoncelliste.

Un jour donc, un homme en blanc entra dans la chambre d'hôpital de Madame Brott et, après lui avoir exprimé son admiration pour sa famille de musiciens, lui proposa gentiment de la divertir en lui sifflant un concerto.

"C'est un peu fort!", se dit Madame Brott. Mais quelle ne fut pas sa surprise lorsque le Dr Cohen lui siffla l'un des concertos brandebourgeois de Bach sans oublier une note!

"Le timbre était merveilleux, le ton juste et le rythme parfait", commenta la musicienne.

Pendant les deux mois qui suivirent, le chirurgien venait chaque matin lui siffler un nouveau morceau de musique classique. La patiente était d'autant plus admirative et étonnée que les seules connaissances musicales du médecin provenaient de ses efforts d'écolier, et qu'elle était la première à qui il révélait son talent, mis à part son miroir de salle de bains, bien sûr.

Nouvelle carrière

Peu après, Mme Brott fit part de sa découverte à une amie, Kit Kinnaid, réalisatrice à Radio-Canada, qui offrit au médecin de se faire entendre à la radio. C'est ainsi que l'émission *CBC Tuesday Night* du 20 avril présentait le Dr Cohen, accompagné du violoniste Yaela Hertz et de l'Orchestre de chambre de McGill, dirigé par Alexander Brott.

Depuis l'enregistrement de l'émission, présentée en janvier, les talents de

musicien du Dr Cohen ont été grandement sollicités. Il a donné six spectacles à Montréal, un avec l'Orchestre philharmonique de Hamilton et un à Kingston avec Alexander Brott, sans compter ses présences à la télévision.

Critique élogieuse

Après avoir entendu l'artiste accompagné de l'Orchestre de chambre de McGill, David Siskind du *Montreal Gazette* écrivait: "Si seulement les flûtistes produisaient tous des notes aussi chaudes, aussi merveilleusement pleines, d'une qualité vibratoire aussi parfaite et d'un style aussi senti! L'interprétation impeccable de Cohen a révélé un talent de musicien-né. J'espère seulement qu'il possède la moitié de ces aptitudes en médecine! Cette partie du programme a peut-être d'abord fait penser à un numéro de clown, mais elle s'est finalement avérée la plus satisfaisante à tous les points de vue... De nombreux flûtistes professionnels auraient grandement profité du concert présenté hier soir".

Décorations pour actes de bravoure

La Croix de la Vaillance, la plus élevée des décorations pour bravoure, sera décernée, à titre posthume, à Mme Jean Swedberg, de Merritt (C.-B.).

Lors d'un incendie qui anéantit l'hôtel Valnicola de cette localité, le 4 septembre 1974, Mme Swedberg, standardiste alors en service, quitta son poste, et avec un total mépris du danger, s'empessa d'alerter les invités de l'hôtel. Elle perdit la vie au cours de ce sinistre.

Les flammes prirent naissance au rez-de-chaussée du bâtiment de bois et se répandirent rapidement. Bravant la fumée et la chaleur, Mme Swedberg courut donner l'alarme aux invités qui se trouvaient soit dans la salle à manger soit dans leurs chambres, au second étage. Elle s'assura que tous les occupants étaient prévenus en frappant aux portes de chacune des chambres. Au moment où elle atteignait les dernières, les flammes jaillirent dans la cage de l'escalier et rendirent toute retraite impossible. En quelques minutes l'hôtel ne fut plus qu'un brasier et il fallut renoncer à porter secours à Mme Swedberg. Grâce à son dévouement, tous les invités de l'hôtel furent secourus, sauf un seul.

Mme Swedberg fait partie d'un groupe de douze personnes auxquelles seront attribuées des décorations pour actes de bravoure. Quatre d'entre elles, dont l'une à titre posthume, recevront l'*Étoile du Courage* (deuxième niveau). La *Médaille de la Bravoure* sera attribuée aux sept autres titulaires.

Les trois décorations pour bravoure furent instituées en 1972. Madame Swedberg est la cinquième titulaire de la Croix de la Vaillance depuis cette date. Trois de ces décorations furent remises à titre posthume.

Au sujet des immigrants libanais

M. Robert Andras, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, a annoncé que son ministère prend les dispositions nécessaires pour envoyer, sur une base temporaire, une équipe formée de quelques agents d'immigration canadiens à Chypre, afin d'y accueillir les candidats libanais et d'étudier leurs demandes lorsque ces derniers sont désignés et parrainés pour se rendre dans cette île.

M. Andras a aussi expliqué que des agents d'immigration feront des visites dans les pays du Moyen-Orient normalement desservis par le bureau du ministère à Beyrouth, avant sa fermeture. Lors de ces tournées, les cas de Libanais parrainés et désignés pour ces pays visités seront étudiés rapidement et avec la plus grande sympathie.

Le ministre a rappelé que le gouvernement canadien a déjà autorisé, il y a quelques mois, plusieurs mesures spéciales au profit des parents de Libanais désireux de venir ou de rester au Canada.

Ces mesures sont du même genre que celles qui ont été prises dans le passé, dans des circonstances similaires, lorsque des parents de résidents canadiens ont cherché à fuir des endroits troublés par des hostilités.

En dépit des conditions précaires qui prévalent à Beyrouth depuis avril 1975, nos agents en place ont émis 2 130 visas d'immigration au cours des douze mois qui ont précédé mars 1976, date de la fermeture de notre ambassade au Liban.

■ Plus de 1 000 communautés canadiennes d'un océan à l'autre célébreront la semaine du Canada du 25 juin au 1^{er} juillet.

Derniers timbres des Jeux olympiques

Trois timbres commémoratifs des Jeux olympiques représentant trois cérémonies importantes de cet événement (la cérémonie de la flamme, celle de l'ouverture et celle de la victoire), seront émis par les Postes canadiennes.

Le dessin des timbres consacrés aux cérémonies est l'oeuvre de l'artiste Peter Swan qui a déjà réalisé d'autres timbres-poste canadiens. Le timbre de 8¢ montre la transmission par satellite de la flamme olympique de la Grèce au Canada; celui de 20¢ représente le drapeau olympique porté lors de la cérémonie d'ouverture, et celui de 25¢ montre trois sportifs recevant les médailles olympiques.

Les cérémonies olympiques sont empreintes d'une magnificence et d'un symbolisme qui revêtent peut-être autant de signification que les épreuves sportives. La cérémonie du flambeau, la cérémonie d'ouverture et la cérémonie de la victoire sont des manifestations de l'idéal olympique.



La cérémonie du flambeau olympique

Cette cérémonie a eu lieu pour la première fois à Berlin, en 1936. Des coureurs de relais portèrent le flambeau d'Olympie (en Grèce), jusqu'à la capitale de l'Allemagne. Les organisateurs des célébrations de Montréal ont perfectionné cette méthode traditionnelle. En 1976, le soleil allumera la flamme, à Olympie, comme le veut la tradition. Mais lorsque les coureurs l'auront portée jusqu'à Athènes, elle sera transmise au Canada par satellite. Les ondes seront acheminées par lignes téléphoniques jusqu'à la colline du Parlement, à Ottawa, où elles redeviendront flamme grâce à un rayon laser. Des coureurs porteront ensuite la flamme à Montréal et à Kingston.

La flamme, à la fois lumière et espoir, symbolise l'idéal olympique. Le feu inspire la jeunesse et sert de trait d'union entre les Jeux modernes et ceux de l'antiquité. En 1936, le baron Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux olympiques de l'ère moderne déclara: "Sportifs! Souvenez-vous du feu, allumé par les rayons du soleil, qui apporte d'Olympie chaleur et lumière à notre époque... Ne laissez pas s'éteindre la flamme sacrée!"



La cérémonie d'ouverture

C'est le chef de l'État qui, normalement ouvre les Jeux. Ensuite les sportifs font leur entrée dans le stade, menés par la délégation de la Grèce. Les autres pays suivent par ordre alphabétique, à l'exception du Canada, qui entre le dernier en sa qualité de pays hôte. Des jeunes Canadiens donneront une démonstration de danse rythmique pour souhaiter la bienvenue aux concurrents. L'arrivée du flambeau sera précédée de trois coups de canon, et d'un lâcher de pigeons. Encore faut-il que les pigeons daignent s'envoler (ce qui ne fut pas le cas en 1936). Le coureur fera un tour de piste, puis allumera la flamme olympique qui brûlera jusqu'à la fin des Jeux. Le point culminant de la cérémonie d'ouverture sera la remise du drapeau olympique officiel au maire de Montréal par le maire de Munich, la ville hôte des Jeux précédents.

La cérémonie de la victoire

La cérémonie de la victoire a lieu peu après la finale de chaque discipline. On remet alors aux compétiteurs s'étant classés premier, deuxième et troisième, les médailles d'or, d'argent et de bronze. Toutes les autres activités cessent pendant que les vainqueurs montent sur le podium traditionnel pour accepter leur médaille des mains du



Président de la fédération internationale de leur sport. On hisse le drapeau du pays des champions et l'on joue l'hymne national du pays dont le représentant a remporté la médaille d'or, après quoi les épreuves reprennent.

Affiche des timbres olympiques



Toute la série de timbres olympiques émis par les Postes canadiennes a été reproduite sur une attrayante affiche en quatre couleurs; elle peut être encadrée, et met en évidence les trois cérémonies olympiques représentées sur les plus récents timbres olympiques émis par le Canada, soit la cérémonie du flambeau, la cérémonie d'ouverture et la cérémonie de la victoire. Son prix est de 2\$. Elle se vend depuis la fin de mai dans la plupart des bureaux de poste et à tous les comptoirs philatéliques des Postes canadiennes.

Accord-cadre Canada/CCE

Les représentants du Canada et des Communautés européennes sont parvenus à une entente sur le texte de l'Accord-cadre de coopération commerciale et économique entre le Canada et les Communautés européennes.

Cette entente a été entérinée à Bruxelles par un Échange de Notes verbales entre la Commission des Communautés européennes et la Mission du Canada auprès de celle-ci. Les négociateurs des deux parties vont maintenant soumettre le texte de l'accord à l'approbation de leurs autorités respectives et il y a tout lieu d'espérer que celui-ci sera officiellement signé dans un avenir rapproché.

L'accord-cadre sera non préférentiel et aura un caractère évolutif et pragmatique. Les principales dispositions porteront sur la coopération commerciale et économique, et sur le processus de consultation entre les deux parties.

Liens culturels du Québec avec la Roumanie

En fin d'avril, la visite du secrétaire général de l'Association Romania, M. Virgil Candea, a permis d'explorer la possibilité d'échanges culturels plus intenses entre l'Université Laval de Québec et la Roumanie. Comme le soulignait M. V. Candea, nombreuses sont les affinités entre la Roumanie et le Québec: des origines linguistiques romanes communes, l'appartenance à



M. V. Candea de Roumanie (à droite), secrétaire général de l'Association Romania s'entretient avec M. Leblanc, directeur du Service de promotion de l'éducation des adultes, à Laval.

la culture latine des deux pays, l'intérêt toujours vivant des Roumains pour la langue française, le souci des deux communautés de conserver jalousement leur identité nationale en dépit de l'entourage de pays de cultures différentes. Aussi, les domaines dans lesquels les échanges pourraient être développés avec l'Université Laval, seraient la philologie (de nombreux contacts existent déjà), l'histoire de la culture, le droit, les relations internationales, le folklore et l'ethnographie. Cet effort pourrait se traduire par l'organisation de colloques, d'expositions et l'échange de spécialistes. M. Candea est lui-même un spécialiste de l'histoire; ses travaux portent sur la civilisation des Balkans et de la Méditerranée orientale du XIV^e au XIX^e siècle.

(Extrait de "Au fil des événements", Cité universitaire, Québec)

Le Festival international de la liberté

Les affrontements armés qui ont autrefois mis en cause, le long de la rivière de Détroit, le Canada et les États-Unis, sont depuis longtemps remplacés par l'atmosphère de détente et d'amitié qui prévaut au Festival international annuel de la liberté à Windsor (Ontario) et à Détroit (Michigan).

L'idée d'un tel festival est d'abord venue à un groupe d'étudiants en journalisme en 1930. Mais ce n'est qu'en 1959, année de la visite de la reine Élisabeth et du prince Philippe, à Windsor, qu'on a fait de ce festival une réalité.

Le festival marquera cette année (du 26 juin au 4 juillet) le 18^e anniversaire de cet événement.

On attend plus d'un demi-million de personnes au gigantesque feu d'artifice, l'un des plus époustouffants du continent, qui illuminera le ciel au-dessus de la rivière de Détroit le 30 juin pour souligner le bicentenaire des États-Unis.

Les feux d'artifice seront lancés de trois grosses barges ancrées dans la rivière de Détroit entre la ville du même nom et celle de Windsor. D'énormes fusées jailliront en spirale telles des comètes sifflantes pour aller exploser à plusieurs centaines de pieds dans les airs. Il arrive que les éclats atteignent dans un véritable arc-en-ciel de couleurs, quelque 300 pieds de diamètre. La dernière salve, ressemblant vraiment à des coups de canon, remé-

morera les batailles qui ont eu lieu à cet endroit il y a de cela quelques générations.

Pour les amateurs de musique, il y aura un concours de fanfares le 1^{er} juillet au stade de Windsor. De 15 à 25 fanfares et corps de tambours tenteront de décrocher les honneurs du concours. Presque tous les sports seront représentés à ce festival. Ainsi on assistera à des courses d'hydroglisseurs et à un tournoi de balle pour bouts de chou du 1^{er} au 4 juillet. Les hydroglisseurs inscrits à la compétition de la coupe d'or feront jaillir dans leur sillon d'immenses jets d'eau semblables à des queues de paon.

Les amateurs de baseball auront l'occasion d'assister à la rencontre des *Tigers* de Détroit et des *Orioles* de Baltimore le 3 juillet.

Les amateurs d'art, eux, pourront admirer et même acheter des objets d'art et d'artisanat au *Art in the Alley* où les artistes et artisans locaux exposeront leurs dessins, peintures, sculptures et macramés.

Les activités en famille seront des plus intéressantes: il y aura d'abord un pique-nique familial au Parc Mic Mac à Windsor, au cours duquel 26 groupes ethniques différents offriront aux visiteurs la chance de faire un tour du monde gastronomique, et les divertiront par leur musique et leurs danses.

Un spectacle d'aérobic aura lieu le soir du 30 juin et au matin du 1^{er} juillet alors que l'équipe de démonstration des Forces armées du Canada, les *Snow Birds*, exécutera ses prouesses au-dessus de la rivière de Détroit.

Comme par les années passées, on honorera cette année une personne qui a "contribué à la paix et à l'amitié entre les nations" en lui remettant le Prix de la liberté. Les récipiendaires des années passées ont été John F. Kennedy, Lester B. Pearson, Martin Luther King et Gordie Howe.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.